



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55



DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 29 MARS 2021

A la suite d'une convocation en date du 23 mars 2021, les membres composant le Conseil Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 29 mars 2021-17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : **32**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Pierre, LANG, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Pascal HELFENSTEIN, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Jean-Luc LUTZ, Sylvain NEUGEBAUER, Joël NIEDERLAENDER, Régis GAY, François SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, François GATTI, Pierre THIL, Christian CLEMENT.

✓ Etaient représentés par leur suppléant : **2**

Mesdames, Messieurs, Gilbert SCHUH représenté par Madame Eliane JACQUES, Salvatore COSCARELLA est représenté par Monsieur Kurt SCHIRLE.

✓ Excusés : **12**

Mesdames, Messieurs, Alexandre CASSARO, Germain DERUDDER, Sabrina HASSINGER, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Guy BORN, Antoine FRANKE, Emmanuel SCHULER, Didier ZIMNY, Durkut CAN, Luc BALLASSE, Bernard PETRY.

✓ Excusés ayant donné procuration : **8**

Mesdames, Messieurs, Pascal LAUER a donné procuration à Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN a donné procuration à Pascal HELFENSTEIN, Dominique LIMBACH a donné procuration à Joël NIEDERLAENDER, Marc SENE a donné procuration à Monsieur Jean-Jacques WURSTEISEN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Emmanuel THIRY a donné procuration à Monsieur Etienne HOFFERT, Simone RAMSAIER a donné procuration à Monsieur André DUPPRE, Salvatore FIORETTO a donné procuration à François GATTI.

✓ Absents : **1**

Monsieur Roland GLODEN.

08. METHANISATION- BIOMASSE

OBJET : VENTE DE BACS ROULANTS

Le Conseil Syndical,

EXPOSE qu'en 2011, le Sydeme a mis en place une collecte spécifique des biodéchets produits par les gros producteurs privé (grandes et moyennes surfaces, industries agro-alimentaires,...)

CONSIDERANT que jusqu'en 2020, les bas roulants utilisés pour cette collecte étaient mis à disposition gratuitement auprès des producteurs.

CONSIDERANT que le Sydeme dispose aujourd'hui d'un stock de bacs d'occasion constitué de 6 bacs de 240 litres et 9 bacs de 770 litres. Ils ne présentent plus aucun intérêt pour le syndicat et que le service biodéchets n'effectue plus de commande de bacs roulants.

CONSIDERANT qu'une offre de rachat a été formulée par la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences.

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé du Président.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

42 voix pour,
0 voix contre,
0 abstentions,

Décident

- De vendre le stock de bacs roulants à la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences,
- De fixer le prix de vente HT de chaque bac ci-dessous :

	Bac 240 L	Bac 770 L
Prix unitaire	30 € HT	65 € HT

- D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à cette vente,
- D'inscrire la recette correspondante à l'article 778 du budget principal.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 29 mars 2021

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le 14 AVR. 2021
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 14 AVR. 2021